

## **22.05.02 Article publié dans le DAHU, journal du WWF Neuchâtel - Parc naturel régional du Doubs : un nouveau président**

**Le comité de l'Association pour le Parc naturel régional du Doubs a nommé M. Gilbert Hirschy président de l'Association. M. Gilbert Hirschy est député vert, agriculteur et forestier aux Brenets. Nouvellement élu au comité, en remplacement de M. Philippe Léchaire, M Hirschy connaît bien la problématique du Parc naturel régional. Il a suivi ce dossier depuis plusieurs années et est intervenu en faveur de ce projet au Grand Conseil neuchâtelois en décembre passé. Il a l'avantage de bien connaître les milieux agricoles, comme ceux de la protection de la nature. Le comité a nommé M. Olivier Luder, représentant de la commune de Saignelégier, à la vice-présidence.**

Le comité souhaite avancer rapidement. Lors de sa prochaine séance, il se penchera sur le « document d'orientation » préparé par le canton du Jura. Ce document a été élaboré par le Service de l'aménagement du territoire, en collaboration avec un bureau privé. Il précise les bases de travail pour la création du futur Parc naturel régional et propose des idées de projets. Il tient largement compte des résultats des consultations que le canton a effectuées tout au long de l'an passé auprès des différentes sociétés régionales. Ce document a été envoyé en consultation aux membres de l'Association, communes et sociétés intéressées. Il est à disposition de tous ceux qui le désirent.

le comité organisera une nouvelle Assemblée générale en automne, afin de dresser le bilan de cette consultation, d'ouvrir une discussion générale et d'avaliser quelques projets concrets.

Plus de 80 personnes ont assisté à l'Assemblée générale de printemps. Le comité a été élu en bloc et les comptes adoptés. Les nombreuses questions de l'assistance ont démontré l'intérêt soulevé par ce projet, mais aussi la difficulté à faire passer le message. L'idée de développement durable n'est pas encore claire pour tous et travailler ensemble nécessite un effort de chacun...

M. Daniele Oppizzi, responsable de l'étude du concept de Parc naturel régional auprès de la Confédération a informé le public de l'état d'avancement du dossier au niveau fédéral. Un rapport a été élaboré. Il précise les conditions à remplir pour obtenir le label de Parc naturel régional. Cependant la modification de la loi définissant le concept et son mode de financement n'entrera en vigueur qu'en 2004 ou 2005, ce qui laisse encore du temps pour mettre en place le parc du Doubs...

Gisèle Ory  
22 mai 2002

